



BS. 18-08-26-AF

# La farce du mandat

Août 2018

Tous PNC AF

**La toute fraîche nomination de Monsieur Benjamin SMITH au poste de Directeur Général d'AF/KLM fait suite à un été à Air France marqué par la désorganisation et l'absence caricaturale de gouvernance.**



## Retour en arrière

- **4 mai 2018 : résultat de la consultation** du personnel sur l'accord triennal relatif aux augmentations salariales prévoyant 2% en 2018 [1,6 % en avril et 0,4% en octobre soit 1,35% en masse sur l'année] et sur les trois années suivantes 1,65% [modalités de versement non prévues] avec la possibilité de ramener ce chiffre à 1%, voire à 0. Le PDG Jean-Marc JANAILLAC met son mandat dans la balance. **Le score est sans appel : 80,33% de participation et 55,44% de NON.**
- **5 mai** : réunion du Conseil d'administration [C.A]. Jean-Marc JANAILLAC annonce sa démission. **AF n'a plus de PDG.**
- **17 mai** : tenue d'un Conseil d'administration à la suite de l'Assemblée Générale des actionnaires. Il en ressort la **nomination d'Anne-Marie COUDERC au poste de Président non exécutif du Groupe AF/KLM**, Frédéric GAGEY devenant pour sa part Directeur Général [DG] du Groupe et Franck TERNER DG d'AF. Ce dernier informe rapidement les Organisations syndicales qu'il n'a pas mandat pour négocier la politique salariale, une évolution de celle-ci remettant en question la stratégie globale du Groupe, ce qui ne peut être fait qu'avec le futur PDG.
- **14 juin** : sortie d'un « Flash-Actu » titré « **Des mesures concrètes et immédiates pour tous les salariés** », ce qui se traduit pour le PNC par un **coup de peinture sur la salle réserve et des actions « coup de poing » pour améliorer l'état des cabines (en fait il sera fourni des pièces détachées...)**. Parallèlement est engagée une démarche « d'expression des salariés » [réf tract Intersyndical SNPNC-UNSA PNC «Leurre de la concertation» du 27 juillet], qui sont invités à parler de tout, sauf de salaire.

.../..

- **12 juillet** : annonce du départ de la Directrice de la communication à l'origine des mesures et démarches précitées. Celle-ci occupait son poste depuis moins d'un an.
- **1<sup>er</sup> août** : un « Flash-Actu » annonce que les différents mouvements de grève ont coûté 325 millions d'euros à AF [chiffre couramment traduit par 400M dans les médias]. **Pour rappel le rattrapage d'inflation demandé par l'Intersyndicale (IS) représente 240 millions.**
- **2 août** : un nouveau « Flash-Actu » fait état de **plus de 250 vols annulés depuis juin**. On sait que 129 vols LC ont été annulés en juin et autant en juillet. Cela alors qu'il n'y a eu aucun mouvement de grève de l'IS cet été. Il est évoqué « des problèmes techniques ». Ces fort coûteuses annulations s'expliquent par la tension d'effectifs PN, des problèmes de maintenance de flotte, et plus largement par les réductions générales des effectifs (différents PDV) qui ne permettent plus d'affronter le pic d'activité de la saison, AF devant même affréter avec les coûts supplémentaires que cela implique. **Les PNC ont assuré leur travail dans des conditions désastreuses qui sont la conséquence directe d'erreurs stratégiques.**
- **16 août** : **nomination** [en catimini... le CA s'étant déroulé par téléphone dans cette période creuse] **de Benjamin SMITH**, ex-numéro 2 d'Air Canada **au poste de Directeur Général du Groupe AF/KLM**. On apprend que ses différents éléments de rémunération aboutissent à un salaire annuel de 4,5 millions d'euros par an, soit trois fois plus que l'ancien PDG, qui était à la fois PDG d'AF et du Groupe AF/KLM. Salaire validé par le Conseil d'administration. On évoquera pour l'anecdote un logement de fonction. **La communication de la direction élude totalement le volet social et la question du rattrapage des salaires.**

### Que s'est-il passé dans l'intervalle en termes de négociations salariales chez AF ?

Réponse : rien. Après la déclaration d'impuissance précitée [cf. point 17 mai], **Anne-Marie COUDERC a dans un premier temps affirmé à l'IS qu'elle irait chercher un mandat auprès du CA pour négocier les augmentations salariales. Elle n'en fera rien.** Ce vilain mensonge, cette duplicité, rendront nécessairement très compliquées ses relations avec les syndicats si d'aventure elle venait à rester à AF. Car aucune information ne filtre sur son avenir dans le Groupe. Bénéficiera-t'elle « simplement » de jetons de présence ou occupera-t'elle un poste, ce qui alourdirait la facture d'un bon million supplémentaire en créant une nouvelle strate de pouvoir ? **Le nouvel organigramme n'a toujours pas été dévoilé.** On rappelle qu'une des missions de Madame COUDERC était de proposer une gouvernance définitive...

**La morale de l'histoire, c'est qu'il est plus facile de trouver un mandat pour faire exploser la rémunération d'une fonction, que pour procéder au rattrapage des salaires du personnel qui fait vivre l'entreprise.**

Il ne s'agit pas ici de faire un procès à Monsieur Benjamin SMITH ni sur ses compétences, encore moins sur sa nationalité. Nous ne nous étalerons pas non plus sur sa biographie largement relayée dans la presse cet été.

**Sa nomination à la tête du Groupe marque le début de sa carrière à Air France, les salariés, eux ont une histoire, et des dossiers en cours :**

→ **Le dossier «volet social» devra être traité en priorité.** Nous devons sortir de l'état de délabrement des relations sociales, une réponse doit être apportée par une juste rétribution des salariés en matière de rémunération.

→ **Nous attendons aussi de notre nouveau Directeur Général du Groupe qu'il respecte et fasse respecter la réglementation française au sein du groupe et de ses filiales.**

Pour créer JOON, la direction d'Air France s'est empressée de faire des demandes de dérogation au Code de l'Aviation Civile [CAC] auprès de la DGAC pour ce qui est des conditions de travail des PNC.

Ainsi, la direction d'Air France, avec l'aval de la DGAC, s'assied sur la réglementation française du CAC, préférant appliquer les FTL [moins-disantes], ce qui porte atteinte à la santé, à la vie privée des PNC et par conséquent impacte la sécurité des vols.

**Syndiquez-vous utile !**



Nom : .....

Prénom : .....

@ : .....

Grade / Secteur : .....

[www.snpnc.org](http://www.snpnc.org)